

Le Mot du Maire

Bien des évènements nous interpellent en ce début d'année : Le drame au Japon, la révolte de nombreux pays d'Afrique et du Moyen Orient, le mécontentement de nos concitoyens sur de nombreux sujets qui nous touchent au quotidien.

Nous pouvons compatir à toutes ces misères, mais estimons-nous heureux de vivre dans un Pays démocratique, envié de tous.

Avec le beau printemps revenu suite à un hiver rigoureux, balayons la morosité et sourions à la vie. Redécouvrons la créativité dans tous les domaines en nous focalisant sur l'essentiel.

Pour cette nouvelle année, je vous souhaite bonheur et réussite dans vos familles en sachant discerner les actions positives de vos élus et de tous les bénévoles des diverses associations dans un climat amical et serein à travers nos échanges.

Nous avons la chance de vivre dans une belle commune, au sein de la vallée de l'Omignon qu'apprécie bon nombre de citoyens pour sa faune et sa flore.

La banalisation des circuits pédestres nous permet d'y prendre un réel plaisir à les découvrir.

L'équipe municipale peut être satisfaite de son action et je les en remercie.

Que l'année 2011 soit la meilleure possible !

Marc Rigaux.

1^{er} Lot de la tombola du 14 juillet 2010

offert par :

TAXI Elisabeth HUBERT - Place du 11 Novembre - Monchy-Lagache - Tél. mobile : 06 07 66 16 67 - Tél. fixe : 09 63 63 26 53.

La famille BEGUIN de TREFCON et TERTRY qui va fréquemment à Paris, a émis le souhait de visiter VERSAILLES, je l'y ai conduite avec grand plaisir, ce sont des gens charmants.

La queue pour aller au parking étant interminable, je les ai laissés visiter VERSAILLES et suis revenue les chercher plus tard.

Nous sommes partis à 8h00 du matin le jeudi 19 août 2010, rendez-vous à la station de taxi, et sommes rentrés vers 19h00, ils ont visité l'aile principale du château (la galerie des glaces), les jardins et les jets d'eau, ayant beaucoup marché, ils ont apprécié le retour en voiture et leur journée. Coralie va m'envoyer des photos que je ne manquerai pas de vous communiquer. Ce voyage était le premier et je compte bien recommencer l'année prochaine.

Cordialement, Elisabeth HUBERT.

Merci au TAXI Elisabeth HUBERT, pour ce magnifique cadeau et son engagement à le reconduire.

TAXI Elisabeth HUBERT : Un professionnel du taxi touristique qui outre sa parfaite connaissance de notre capitale allie aussi la connaissance des champs de bataille de la Somme et la qualité de l'accueil.



ETAT CIVIL de l'année 2010

NAISSANCES

Yanis HERY	né le 20 janvier 2010	à ST QUENTIN
Loucas BERNARD	né le 24 août 2010	à ST QUENTIN
Alicia HAINE	née le 13 octobre 2010	à PERONNE
Mégane LEMAIRE--POREMBSKI	née le 3 décembre 2010	à ST QUENTIN

MARIAGES

Xavier SZUCSANY & Cécile MORGAND	mariés le 12 juin 2010
Arnaud CARPENTIER & Virginie DEPAPE	mariés le 26 juin 2010
Alan DERCOURT & Sophie WILMORT	mariés le 10 juillet 2010
François CHIRAUX & Aline CADET	mariés le 17 juillet 2010
Guillaume BAETEMAN & Clémence MARCHANDISE	mariés le 24 juillet 2010
Thierry THEROINE & Lydie VENIER	mariés le 14 août 2010
François ROUSSELIN & Fabienne DRUART	mariés le 2 octobre 2010

DECES & INHUMATIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Micheline DUPIRE – L'OBRY	décédée à ST QUENTIN	le 7 janvier 2010
Bronislas LAGODA – PAJAK	décédée à HAM	le 18 janvier 2010
Paul GUINET	décédé à ST QUENTIN	le 15 février 2010
Bernard LEMAÎTRE	décédé à ST QUENTIN	le 19 février 2010
Laurence ELOIRE	décédée à ST QUENTIN	le 24 mai 2010
Michel DUPIRE	décédé à MONCHY-LAGACHE	le 9 juin 2010
Huguette PREVOT – FRANCOIS	décédée à PERONNE	le 12 septembre 2010

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

-venus se faire connaître en Mairie-

M. Jean-René BOUCHE & M^{elle} Nathalie WITZ – rue d'en Bas -
M. Guy BULLEN & M^{me} Anne-Sophie RIGAUD – 1 rue de l'Etang -
M^{elle} Florence DHERVILLY – rue de l'Etang –
M. Patrick DODE – 33 Grande Rue -
M. & M^{me} Patrick DUPONT – 7 rue du Stade -
M. Philippe DUHEM – rue d'en Bas -
M. & M^{me} Pierre LABALETTE – 4 rue d'en Bas -
M. Yannick LAINE & M^{elle} Camille VINCHON – 5 Route de Douvieux à Flez -
M. & M^{me} Jean-Louis MAIRESSE – 8 rue de la Chaussée -
M. Laurent MARTINEL & M^{elle} Caroline FRIGERI – 11 rue de Tertry -
M. & M^{me} Bernard NAHMIA – 1 route de Devise– Montécourt -
M. Jean-Claude RADDE & M^{elle} Gabrielle ROSANT – 2 rue du Cimetière –
M. & M^{me} Jean-Noël RICHY – 13 Hameau de Flez
M. & M^{me} SERT – 3 rue de Tertry -
M. & M^{me} Jean-Pierre VESSIERE – 11 Lotissement La Cabourerye
M. Henri WAREE & M^{elle} Laetitia BRANDICOURT – Grande rue -

PERMANENCES

Une permanence du Maire ou d'un Adjoint a lieu en Mairie le SAMEDI de 10h30 à 12h00 ou sur rendez-vous en semaine.

ASSISTANTE SOCIALE : M^{me} SEGUET reçoit au Foyer Rural le lundi de 14h00 à 15h30

Téléphone du foyer rural : 03-22-85-16-65

Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au Centre Médico-social qui se trouve désormais à EPPEVILLE - 21 Rue du Maréchal LECLERC

Téléphone : 03-60-03-47-40

CONSULTATION P.M.I.: le Docteur LESAGE et une puéricultrice sont à votre disposition une fois par mois au foyer rural de 14h à 16h30.

Dates du 2^{ème} trimestre 2011 : 12 avril, 10 mai, 14 juin.

PUERICULTRICE : M^{me} CASSELEUX reçoit au Foyer rural de 14h à 17h un mardi par mois. Veuillez consulter les dates sur le panneau d'affichage situé à l'entrée du Foyer rural ou appeler le centre médico-social à EPPEVILLE.

CONSEILLER GENERAL: Grégory LABILLE : Mercredi 1er juin de 17h00 à 18h00 en mairie.

INFOS DIVERSES

• **Raticide :** vous pouvez venir en chercher si nécessaire les lundis matin ou vendredis matin au foyer rural de 9h30 à 11h30 (vous adresser à Jean-Paul VARRIER ou à Bruno HERY). Merci de vous munir d'un sachet.

• **Tri sélectif :** n'oubliez pas de trier vos déchets : sacs bleus pour tout ce qui est papier, carton, journaux et sacs jaunes pour les bouteilles en plastique et les conserves.

La collecte se fait alternativement (une semaine sac bleu et une semaine sac jaune) selon le calendrier qui vous a été distribué.

Les rouleaux de sacs sont à votre disposition en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Le calendrier du tri sélectif est déposé dans chaque boîte aux lettres. Conservez le précieusement, il comporte également les dates de passage pour le ramassage des encombrants et des déchets verts.

En cours d'année, n'hésitez pas à vous rendre à la déchetterie de FORESTE.

Du 1er avril au 31 octobre ouverture les:

Lundi – Vendredi: 9h à 12h & 14 h à 19h

Mercredi – Jeudi : 14h à 19h

Samedi : 9h à 12h

Du 1er novembre au 31 mars ouverture les:

Lundi: 9h à 12h & 14 h à 17h

Mercredi – Jeudi : 14h à 17h

Vendredi : 8h45 à 12h & 14h à 17h

Samedi : 8h45 à 12h

• **Déchets verts :** ramassage une fois par semaine du 22 avril au 28 octobre 2011. Les déchets verts à présenter sont : les fleurs fanées, les feuilles, les résidus de tonte ou des branchages.

Ne pas déposer : la terre, les pierres et gravats, les briques, les vases et pots, les déchets de cuisines, les déchets contenant du plastique, verre, métaux...

RENSEIGNEMENTS UTILES

Pompiers : 18

Gendarmerie de HAM – rue de VERDUN : 03 22 98 34 17

SAMU : 15

SAUR France - 20 Place A. AUDINOT à PERONNE : 0825 825 403

SICAE SOMME & CAMBRESIS à ROISEL : 03 22 86 45 45

S.P.A. de ROUVROY (02) : 03 23 62 71 72

REGROUPEMENT SCOLAIRE MONCHY – TERTRY -DEVISE

Directrice : M^{me} Marie-Anne BRESOUS

ECOLE PRIMAIRE – 11 Grande rue : 03 22 85 61 48 (M^{me} Marie-Anne BRESOUS et M^{me} Catherine PENANGUER)

ECOLE MATERNELLE - 21 Grande rue : 03 22 86 88 35 (M^{me} Catherine HENNEBERT)

ECOLE DE DEVISE - Place de la République : 03 22 85 15 66 (M^{me} Maryse GOMBART)

CANTINE - GARDERIE

Vente des tickets en mairie de MONCHY-LAGACHE.

Prix du ticket repas (incluant la garde de l'enfant le midi) : 3.80€

Prix du carnet de 10 tickets garderie (de 7h30 à 9h ou de 16h30 à 18h) : 15€

Nous vous rappelons que les tickets intégralement remplis doivent impérativement être donnés à l'avance. Aucune modification ne pourra intervenir le jour même.

Aucune inscription orale ne sera prise en compte.

NUMEROS POUR JOINDRE : LA MAIRIE - LA BIBLIOTHEQUE – L'AGENCE POSTALE

Téléphone Mairie : 03 22 85 63 19

Fax Mairie : 03 22 85 58 60

Bibliothèque – médiathèque : 03 22 85 29 66

Agence Postale : 03 22 85 58 61

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie :

Lundi : 14h00 - 17h00

Mardi : 14h00 - 19h00

Mercredi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 9h00 - 12h00

Horaires de l'Agence Postale Communale :

Lundi : 14h00 - 17h00

Mardi : 15h00 - 19h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 9h30 - 11h30

Samedi : 11h00 - 12h30

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE PREPARATION DU CALENDRIER DES FETES DE L'ANNEE 2011 - REUNION DU MARDI 12 OCTOBRE 2010 EN MAIRIE -

Membres présents : M.RIGAUX – Maire – E.BOURSIN (Foyer rural) - C.CHASSAGNOUX (ADMR & Foyer rural) - A.BUJADINOVIC (ACPG) – A.PEZET (Olympique de Monchy-Lagache Football) – Denis CHASSAGNOUX (Club des Supporters) – M.BOROWICKI (Aînés Ruraux) – A.RICHY (Judo Club) - B.DUPARCQ (Familles Rurales) - D.WILLEMAN & M. CAPON (Comité des Fêtes) – L.BLONDEL & L.BLONDEL (Amicale des 2 étangs)

Absents excusés : JB.GRU – C.THIRARD – O.BLERIOT – E.PIST

MANIFESTATIONS ORGANISEES OU PREVUES EN 2011

• Décembre 2010 :

Vendredi 31 : fermeture de la pêche au brochet - étangs – (à confirmer)

• Janvier 2011 :

Vendredi 7 : cérémonie d'échange des vœux

Dimanche 23 : repas dansant organisé par la section des ACPG-CATM

Vendredi 28 : assemblée générale de l'Amicale des 2 étangs à 18h00 au Foyer rural

Dimanche 30 : compétitions de judo interclubs (+sono)

• Février :

Samedi 12 : loto quine organisé par les Aînés Ruraux

Samedi 19 : tournoi de ping-pong organisé par l'AJML

• Mars:

Samedi 12 : loto quine organisé par le Club des Supporters (+sono)

Samedi 19 : ouverture de la pêche en 1ère catégorie – Omignon

• Avril:

Samedi 2 : soirée AJML au Foyer rural

Dimanche 10 (ou dimanche 15 mai) : Comité de Jumelage

Samedi 16 : soirée du Judo Club

Samedi 23 : loto quine organisé par l'Olympique de Monchy-Lagache Football

Samedi 23 : chasse aux œufs organisée par l'AJML

Samedi 30 : lâcher de truites dans le petit étang à partir de 10h par l'Amicale des 2 étangs

• Mai :

Dimanche 8 : cérémonie du Souvenir

Dimanche 8 : réderie au Terrain de l'Omignon organisée par le Club des Supporters

• Juin:

Samedi 4 : ouverture du brochet aux étangs de la Cabourerye (à confirmer)

Vendredi 10 (ou vendredi 17) : soirée chants par les élèves du Regroupement scolaire au Foyer rural

Samedi 11 : soirée Feu de St Jean avec barbecue & animations organisée par l'Amicale des 2 étangs

Week-end des 25 & 26 : fête de la St Pierre avec réderie et expo photos de classe au Foyer rural organisées par l'AJML

• Juillet : Foyer rural réservé pour le C.L.S.H Familles Rurales du 4/7 au 31/7

Dimanche 3 : concours de pêche « adultes » organisé par l'Amicale des 2 étangs

Mercredi 13 : barbecue avec retraite aux flambeaux & feu d'artifice organisés par le Comité des fêtes

Jeudi 14 : animations diverses par toutes les associations & le Comité des Fêtes

Date à définir : fête du CLSH avec Familles Rurales

• Août :

Dimanche 14 : concours de pétanque organisé par le Club des Supporters

Dimanche 21 : concours de pêche des « 6-18 ans » organisé par l'Amicale des 2 étangs

• Septembre:

Samedi 17 et dimanche 18 : journées du Patrimoine

• Octobre:

Samedi 15 : loto quine organisé par l'Olympique de Monchy-Lagache

Samedi 29 : soirée Halloween organisée par l'AJML

• Novembre :

Samedi 5 : loto quine organisé par l'Amicale des 2 étangs

Vendredi 11 : cérémonie du Souvenir & repas des aînés offert par la Commune

Samedi 19 : bourse aux jouets et aux livres organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 27 : loto quine organisé par le Club des Supporters

• Décembre :

Samedi 3 : animations pour le Téléthon

Samedi 10 : spectacle Arbre de Noël organisé par le Comité des Fêtes

Vendredi 16 ou samedi 17 : Concert de Noël en l'église St Pierre organisé par le Comité des Fêtes

QUESTIONS DIVERSES

Brigitte DUPARCQ remercie la commune pour l'installation du panneau d'affichage à usage des associations et rappelle que le ludobus passe lors de chaque période de vacances scolaires.

André BUJADINOVIC fait part de diverses réunions d'information (dons d'organes, après-midi récréative intergénérationnelle) et prévient qu'en mars 2012, la section ACPG-CATM reçoit le congrès national des anciens combattants.

Elisabeth BOURSIN demande que le calendrier des manifestations soit affiché au Foyer rural.

Michel CAPON fait remarquer que la partie de l'étang où les saules ont été abattus pourrait être tondu par un employé communal. Mr BLONDEL prévient du moment opportun pour la dernière tonte avant l'hiver.

Arlette PEZET signale que les portes des vestiaires du stade de football devraient être remplacées par des portes métalliques.

TELETHON du Samedi 4 décembre 2010 : Mme RICHY propose d'aller à la réunion de préparation du 21 octobre qui aura lieu à Ham. Le Club de judo organisera une vente de crêpes et de boissons le mercredi 1er décembre. Une réunion de préparation du TELETHON est fixée au MARDI 2 NOVEMBRE à 18h00. L'assemblée propose que cette réunion soit ouverte à tout le monde.

Marc RIGAUX propose d'inviter Mme BOUTILLIER lors de la réunion de préparation du calendrier des fêtes de l'année 2012 et demande aux présidents ou membres d'associations de déposer rapidement leur bilan d'activités en mairie. Mr CAPON précise que ce bilan doit être donné périodiquement.

Fin de réunion à 19 heures.

M. le Maire remercie les présents et les invite à partager le verre de l'amitié.

Le comité des fêtes

Les principales manifestations avec la participation du comité des fêtes :

Le 13 juillet barbecue, retraite aux flambeaux et le feu d'artifice

De nombreuses personnes sont venues passer une agréable soirée se terminant par le feu d'artifice.

Le 14 juillet annulé à cause d'intempéries.

Le 27 novembre la bourse aux livres et aux jouets.

Une première qui nous donne envie de recommencer en ajoutant les articles de puériculture

Ce sera le 19 novembre 2011

Le 4 décembre le Téléthon

Le 11 décembre l'arbre de Noël



Le concert de Noël annulé à cause d'intempéries ; les manifestations seront reconduites cette année.

Nous avons fait l'acquisition d'une friteuse foraine pour les manifestations du 14 juillet.

Les associations et les particuliers peuvent la louer.

Voir les modalités de locations sur www.monchylagache.fr

La prochaine assemblée générale aura lieu courant avril.

Je remercie toutes les personnes qui apportent leur aide lors des manifestations.

Nous vous souhaitons une bonne année 2011 qu'elle apporte joie et santé à vos familles

Le comité des fêtes.



A votre domicile



Aide aux personnes âgées

Ménage repassage
Téléassistance

Une aide au domicile

Quand il devient plus difficile d'accomplir seul certains gestes de la vie quotidienne, une aide est indispensable. L'aide à domicile soulage la personne âgée dans les actes ordinaires de la vie quotidienne, elle l'assiste dans les activités domestiques ou administratives. L'aide à domicile peut être amenée à effectuer différentes tâches, notamment :

- le ménage
- l'entretien du linge
- la préparation des repas
- les courses
- l'accompagnement

Pour chaque situation nous vous proposons le service adapté à vos besoins et faisons intervenir un personnel qualifié. L'auxiliaire de vie (ou assistante de vie) aide à accomplir les tâches de la vie quotidienne indispensables au maintien à domicile d'une personne âgée dépendante :

- l'aide au lever, au coucher
- l'aide à l'habillage
- l'aide aux déplacements
- l'aide à la toilette
- le ménage, l'entretien du linge, la préparation de repas, les courses.

Ces aides contribuent au maintien à domicile, et sont assurées par des professionnels qualifiés qui respectent l'intimité de la personne.

Les aides financières

Dans le cadre de l'aide à domicile, nous étudions pour votre compte, toutes les possibilités de financement dont vous pouvez bénéficier. Nous effectuons toutes les démarches administratives auprès de nos partenaires financeurs.

■ **L'aide des caisses de retraite** Dans ce cadre, les caisses de retraite peuvent prendre en charge une partie des frais occasionnés par l'emploi d'une aide à domicile. Nous sommes conventionnés avec la plupart des caisses de retraites. Nous adressons votre demande à l'organisme de retraite dont vous relevez à titre principal. Le ticket modérateur (à la charge du retraité) est calculé selon un barème des ressources propre à chaque caisse.

■ **L'aide des mutuelles de santé** Lors d'une sortie d'hospitalisation, vous pouvez avoir besoin d'une aide ponctuelle pour les tâches de la vie quotidienne. Certaines mutuelles prennent en charge gratuitement quelques heures d'aide à domicile. Pour bénéficier de ce dispositif, vous devez impérativement contacter votre mutuelle avant votre sortie de l'hôpital et demander l'intervention de l'association.

■ **Le plan d'action personnalisé d'urgence (PAPU)** Ce dispositif dépend de la CRAM Nord Picardie. Vous sortez de l'hôpital et avez besoin d'une aide à la vie quotidienne le temps de retrouver votre autonomie. Vous avez 55 ans et plus, et êtes prioritairement retraité du régime général de sécurité sociale. Vous pouvez peut être avoir une aide de la CRAM Nord Picardie. Contactez l'assistante sociale de l'hôpital ou téléphonez au service social de la CRAM (0.820.19.59.59).

■ **L'aide sociale départementale** Vous pouvez bénéficier d'une aide à domicile au titre de l'aide sociale départementale si :

- vous êtes âgé d'au moins 65 ans ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail,
- vous n'êtes pas ressortissant de l'APA, vos ressources annuelles sont inférieures à un plafond fixé par l'État,
- vous résidez à votre domicile ou dans un foyer logement. Une participation financière peut vous être demandée.

■ **L'allocation personnalisée à l'autonomie (APA)** La prestation de maintien à domicile est le plus souvent directement liée à l'allocation personnalisée à l'autonomie. La mission de l'auxiliaire de vie répond aux besoins de la personne aidée définis par un plan d'aide. Pour bénéficier de l'APA, vous devez :

- être âgé de 60 ans ou plus,
- être en situation de perte d'autonomie, nécessitant une aide pour les actes essentiels de la vie quotidienne.

L'attribution de l'APA n'est pas liée à une condition de ressources. Toutefois ces dernières sont prises en compte dans le calcul de l'APA qui vous est attribuée. La demande est instruite par une équipe médico-sociale du Conseil Général, qui se rend à votre domicile, et évalue vos besoins.

Les modes d'intervention

PRESTATAIRE	MANDATAIRE
<ul style="list-style-type: none"> - C'est la formule la plus simple pour l'utilisateur. - L'association est employeur du personnel, qu'elle met à votre disposition. - C'est la convention collective ADMR qui s'applique. 	<ul style="list-style-type: none"> - C'est l'utilisateur du service (particulier) qui est employeur du personnel et en assume la responsabilité. - Le service mandataire, vous aide dans la recherche de votre futur salarié et vous assiste dans les démarches administratives à la fonction d'employeur. <ul style="list-style-type: none"> - Aide à la rédaction du contrat de travail, - Assistance dans les démarches administratives relatives à l'embauche d'un salarié, - Aide à l'établissement des bulletins de salaires, - Aide à la gestion administrative des congés payés, de la maladie et information sur les procédures de licenciement. - Le service mandataire assure la continuité des interventions. - C'est la convention collective nationale des salariés du particulier employeur qui s'applique.

LES PRINCIPAUX EMPLOIS

- Agent à domicile
- Employé à domicile
- Auxiliaire de vie sociale

- Employé familial
- Assistant de vie

LES AVANTAGES ET INCONVENIENTS

(+)

- Simplicité
- Vous stoppez les interventions quand vous le souhaitez.
- Pas de risques liés à la fonction d'employeur.
- Personnel de l'association formé.
- Si nécessaire, étude de vos besoins au domicile et recherche des possibilités de financement.
- Assurance en cas de "casse" d'objets au domicile.
- Devis gratuit.
- Pas de frais de dossier.
- Une simple facture, une fois la prestation effectuée.
- Prise en compte de votre avis dans le cadre d'enquêtes de satisfaction.
- Règlement possible par CESU pré financé.
- Avantages fiscaux dans le cadre de la loi de 2005 sur les services à la personne.

(+)

- Vous recrutez la personne que vous souhaitez.
- Le coût total est moins élevé pour un nombre d'heures d'interventions important.
(Coût total = Coût des salaires et charges + Coût des frais de gestion du service)
- Avantages fiscaux et sociaux dans le cadre de la loi de 2005 sur les services à la personne.

(-)

- Vous ne choisissez pas le personnel d'intervention.
- Le coût est légèrement plus élevé qu'en service mandataire.

(-)

- Vous avez la responsabilité d'employeur de votre salarié avec ses inconvénients. (pouvoir disciplinaire, licenciement, etc ...)
- Service difficile à mettre en place pour des interventions ponctuelles ou occasionnelles.

EN RESUME

- **Simplicité**
- **Souplesse**
- **Tranquillité d'esprit**

- **Avantages et inconvénients de la fonction d'employeur**
- **Coût plus attrayant**

Devenir bénévole

Le Mot de la Présidente

La qualité du service est notre priorité.
Nous recherchons, toute l'année, des personnes bénévoles souhaitant donner un peu de leur temps pour quelques tâches administratives. Selon votre disponibilité, nous vous offrons le plaisir d'agir avec d'autres bénévoles et des professionnels, en toute convivialité.

L'association ADMR de Monchy et son équipe de bénévoles vous proposent :

- ↪ Une mission d'écoute et de soutien auprès des personnes
- ↪ Une mission d'information et de soutien administratif

Vous n'êtes pas seul, le bénévole agit en équipe !

Au sein de l'association, bénévolat et professionnalisme sont 2 notions complémentaires !

Chantal THIRARD



*Madame Chantal Thirard, Présidente
Les membres du Conseil d'Administration
L'ensemble du personnel de l'Association
ADMAR de Monchy-Lagache
vous présentent leurs meilleurs vœux
de bonheur et de prospérité
pour l'année 2011*

Avis aux propriétaires de maison en location

Le bureau de l'association est devenu trop petit !

Nous sommes à la recherche d'un local d'une superficie d'au moins 60 M² se situant de préférence dans la commune de MONCHY-LAGACHE.

Alors, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.



**Association ADMR de Monchy-Lagache et Environs
21 Grande Rue
80200 Monchy-Lagache
Tél. / Fax / Répondeur : 03.22.85.66.07**

Les heures de permanence

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Qu'avons-nous organisé et encadré en 2010 ?

Un centre de loisirs de 32 enfants qui a été ouvert au mois de juillet et qui s'est déroulé au mieux malgré quelques problèmes de transport, le mini-bus étant tombé en panne. En effet, pour pallier à cette difficulté, nous avons fait appel aux familles qui ont fait preuve de bonne volonté et nous sont venues en aide, et nous avons ouvert une cantine. Les enfants ont ainsi pu profiter des sorties habituelles et être heureux de leurs vacances monchysoises.

Les matinées ou après-midi CAF ont vu la participation des habitués. Je rappelle qu'elles sont ouvertes à tous les jeunes de moins de 13 ans, aux petites vacances, et qu'elles sont entièrement gratuites.

Que ferons-nous en 2011 ?

Le bureau vient de se réunir pour préparer le centre de loisirs.

Nous ne pouvons hélas organiser le ramassage, le mini-bus n'existant plus et le gros bus étant trop onéreux, sachez que nous le regrettons. Pour aider les parents, une cantine sera mise en place.

Le centre aura lieu du 4 au 29 juillet et vous pouvez être assurés que les enfants auront activités et sorties.

Une réunion d'information et d'inscription aura lieu le mardi 26 avril, à 20h30, au foyer. Vous recevrez des invitations aux environs du 12 avril.

Le programme, élaboré par l'équipe et les animateurs, vous sera présenté. Ne faites pas comme l'an dernier, venez nombreux, nous avons un réel besoin de votre avis et de votre décision avant d'ouvrir le centre. Il n'est plus question de prendre des inscriptions jusqu'au dernier jour car cela nous crée des problèmes d'animateur, de réservations de sorties, d'organisation et donc de budget.

Votre présence est indispensable !

Les prochaines journées CAF auront lieu aux vacances de printemps, de nombreux jeux de société attendent petits et grands.

Pour conclure, venez nous rejoindre, une association ne vit que par ses membres. Votre dévouement, vos propositions sont une aide précieuse.

La Présidente
Brigitte Duparcq

COMITÉ DE JUMELAGE : 25 BOUGIES !

Après avoir fêté, le 25 avril dernier à Dunzweiler le 25^e anniversaire de la signature de la charte du jumelage, c'est à notre tour de recevoir nos amis pour commémorer cet événement à Monchy Lagache. Mr Michel GRU et Mr Théo WAGNER ont paraphé en 1985 le premier document, à l'initiative du 1^{er} Président du comité, Mr Pierre CAUSSIN. Mr Marc RIGAUX et Mr Volker KORST, maires actuels de nos deux villages, ont donc eu le plaisir de reproduire ce geste un quart de siècle plus tard!

Moment de joie, couvert par les applaudissements et les rires, moment solennel aussi... une belle page de notre Histoire locale quand même !

Quel sera l'avenir? La poignée de jumeleurs de la première heure a besoin de tous et, bien sûr; d'une participation active pour organiser au mieux le séjour de la délégation allemande.

Le week end retenu est celui des 14 et 15 Mai 2011!

Des Monchysois plus nombreux doivent pouvoir participer à ces festivités, lors de l'accueil au foyer rural, au cours du repas dansant du samedi, ou mieux encore, en recevant à la maison... exactement comme on reçoit habituellement ses amis...

De la simplicité, de la bonne humeur, de la convivialité...

Un petit rien de notre village, quoi!...

Une réunion d'information se tiendra sous peu. Vous y êtes tous conviés!

Y. BRESOUS

TENNIS CLUB

Le tennis club maintient son effectif pour 2010 avec une quarantaine de licenciés dont 50% de moins de 18 ans . Pour 2011, nous avons la volonté d'augmenter le nombre d'adhérents en promotionnant le tennis, sport loisir à Monchy, avec son court longeant la rivière ' L'Omignon ', raison de plus pour y venir nombreux !

L'assemblée générale se déroulera le mercredi 9 mars à 19 h00 à la mairie, avec la présence de Madame C. Tiercelin, animatrice du Comité Somme Tennis .

Une découverte du tennis ou mini-tennis sera proposée aux plus grands enfants du regroupement scolaire , en fin d'année scolaire.

Un prêt de raquettes par le club est toujours possible pour les enfants voulant essayer le tennis (voir tel ci-dessous).

Adhésion licence comprise pour la saison 2011

Adultes :	40€ la 1 ^{ère} personne	28€ la 3 ^{ème} personne
	34€ la 2 ^{ème} personne	14€ - de 18 ans

Les inscriptions et les tickets horaires (3€) sont à prendre :

H Dujardin : 03.22.85.65.07 J-B Gru : 03.22.85.69.63

Le bureau

Président : Jean-Baptiste Gru Trésorier : Hervé Dujardin Secrétaire : Florence Duparcq





L'ensemble du bureau de l'A.J.M.L vous souhaite une bonne année et une bonne santé pour 2011.

Notre association entame sa deuxième année pour tenter de divertir, d'amuser et de responsabiliser les jeunes de notre village. De nombreuses activités vous seront proposées encore tout au long de cette année.

La seconde édition de notre soirée dansante sur le thème de Halloween a une fois de plus été un succès avec près de 200 entrées recensées. Cela nous encourage donc à réitérer l'événement l'année prochaine. Toute l'équipe de l'A.J.M.L vous remercie d'être venu vous amuser et danser avec nous lors de cette soirée.

A l'occasion du Téléthon, nous avons mis en place un tournoi de tennis sur le stand de jeux vidéo et mis à disposition, comme chaque année, une table de ping-pong. Nous sommes heureux d'avoir participé à l'effort collectif afin de collecter des fonds pour une bonne cause... Nous serons encore présents l'année prochaine !

Notre assemblée générale s'est déroulée le 11 décembre 2010. Nous avons établis la liste des grands événements que nous réaliserons cette année.

- Tournoi de Ping-pong: 19/02/11
- Tournoi de Console: 05/03/11
- Soirée dansante: 02/04/11
- Chasse aux œufs: 23/04/11
- Réderie + expo photos de classe: 25/06/11
- Tombola : 14/07/11
- Sortie Loisir: à définir (date + activité)
- Soirée Halloween : 29/10/11

En plus de cette longue liste, nous avons prévu de faire participer l'ensemble des habitants du village à travers une chasse au trésor. En effet, un document vous sera distribué dans les boîtes aux lettres et contiendra une dizaine d'énigmes à résoudre. Celles-ci, vous mèneront à une petite statuette cachée dans le village. En nous la ramenant, le plus malin des chasseurs sera récompensé par un panier (bien) garni.

Le bureau de l'association est à l'écoute des jeunes et moins jeunes du village tout au long de l'année. Nous mettons en place des réunions assez régulièrement et nous serions contents de vous voir encore plus nombreux. C'est grâce à toutes vos idées, vos envies et vos propositions que nous pourrions avancer ensemble !!!

Les membres du bureau de l'AJML.

OLYMPIQUE MONCHY-LAGACHE DE FOOTBALL

Le bilan, à la fin de l'année 2010, comporte 2 phases.

La première s'est achevée au mois de Juin avec la fin du championnat 2009/2010. L'Equipe «A» s'est classée 3ème et peut laisser quelques regrets sur l'ensemble du parcours. Pour l'Equipe «B», une saison plus difficile que la précédente mais une saison réalisée sans forfait & dans un bon esprit de camaraderie, bravo à l'ensemble du groupe, sans oublier les dirigeants qui les suivent régulièrement. Chez les jeunes, une belle saison pleine d'espérance pour tous ces futurs techniciens en herbe qui continuent à progresser sous les conseils & entraînements de Sylvain & Mathieu.

La seconde, c'est ce début de saison 2010/2011 avec quelques ratés dans les premières rencontres pour l'Equipe « A », qui depuis, a retrouvé certaines valeurs de jeu & lui permette de nous laisser espérer une saison enthousiaste avec, pourquoi pas, une meilleure place au classement que la saison passée. A suivre et rendez-vous en mai prochain.

Pour l'Equipe « B » les résultats sont là, même si cela pourrait être mieux, l'ambiance qui règne dans ce groupe fait plaisir à voir. Continuez avec cette même envie de bien faire & au fil des matches, engrangez des points pour je sois fière de vous. Nous avons besoin de toutes les valeurs pour qu'un Club se retrouve dans de bonnes conditions.

Chez les jeunes, il existe 3 groupes :

Les U12/U13 qui sont les anciens de la dernière année auxquelles sont venues s'ajouter quelques nouvelles recrues. Le groupe étant quelque peu important, il a été décidé, de créer un nouveau groupe.

Les U10/U11, ce sont les plus jeunes du groupe précédent qui vont évoluer dans une catégorie d'âge qui leur convient mieux. Nul doute qu'ils vont progresser & rejoindront les « anciens » selon leurs aptitudes.

Les U6/U7, c'est une nouvelle catégorie qui vient de voir le jour pour cette saison. Elle permet à un enfant qui vient de fêter son 5ème anniversaire, d'obtenir une licence & de pouvoir pratiquer sa passion, sous couverture de la Ligue de Football.

Rendez-vous est pris dans quelques décennies pour se rappeler de ces premiers balbutiements dans la pratique du football.

Merci à tous les parents qui les encouragent. A ce titre, je tiens à remercier Olivier Lemaitre, parent bénévole & combien utile et efficace.

Je remercie tous ceux qui contribuent à la réussite de nos manifestations (tournoi annuel, loto-quinés). Que ce soient ceux, qui par leurs dons, nous permettent d'offrir à ceux qui viennent participer pour gagner.

J'associerai à ces remerciements, tous les dirigeants & joueurs qui s'impliquent dans la vie de notre Club, y compris les personnes qui n'en font pas partie mais qui savent donner de leur temps pour cela soit une réussite.

Je donne rendez-vous pour notre prochain loto-quine qui aura lieu le samedi de Pâques. Vous pouvez déjà réserver votre soirée, je compte sur vous.

Arlette PEZET

La médiathèque de Monchy-Lagache est ouverte :

Lundi : 15H30 - 17H30

Mardi : 9H - 11H

Mercredi : 9H - 12H / 14H - 18H

Vendredi : 9H - 12H (2^{ème} et 4^{ème} du mois.)

Samedi : 9H30 - 12H30 (1^{er} et 3^{ème} du mois.)

Notre lieu de culture est toujours fidèle à ses engagements : apporter la lecture, l'informatique et des animations ponctuelles aux habitants.

Depuis environ 2 ans, notre médiathèque a été associée au projet de Pays Santerre Haute Somme.

Les médiathèques de : Péronne, Combles, Nesle, Roisel, Monchy-Lagache se réunissent une fois par mois afin d'élaborer des projets communs.

Grace au Pays Santerre Haute Somme, nous avons accueilli le « Raconte tapis » en décembre.

L'exposition de la semaine de la francophonie en Mars.

2 balades animées « L'Omignon se cache dans le vallon » auront lieu en Mai avec le dessinateur Daniel Casenave : La première, le 9 Mai, avec les élèves du collège de Ham. La seconde, le 20 Mai, avec les habitants du pays Santerre haute Somme qui le désirent (des bulletins d'inscription sont disponibles à la mairie.)

Quant aux animations internes au village : Les animations des vacances de Février furent un succès : les enfants ont participé aux ateliers : peinture, photos, bricolage, pliage. Nous les renouvelerons avec quelques aménagements.

Le journal « Junior aux plumes » créé par les enfants a paru pour Noël. Nos parutions dépendent des disponibilités de nos jeunes journalistes .

La médiathèque de Monchy organise au foyer rural le 17 Mai à 18H45, une rencontre Picarde avec Monsieur Semblat (un des plus grand promoteurs de la langue picarde, il partagera avec enthousiasme notre langue régionale par des histoires, des discussions en picard bien entendu ! Entrée libre, Venez nombreux !

En ce qui concerne les prêts de livre, nous avons augmenté le choix des livres à gros caractères et de livres audio. Je me propose de venir à domicile vous apporter des livres. Il vous suffit de me téléphoner à la médiathèque au : 03 22 85 29 66.

Voici le résumé de nos dernières actions et vous pouvez m'apporter d'autres suggestions.



A.-S. Rigaux, animatrice médiathèque intérimaire.

*Masques réalisés pendant
les vacances de Février
avec les enfants.*